EPREUVE ECRITE D'ALLEMAND – LANGUE VIVANTE 1
ENS : PARIS - LYON - CACHAN

Durée : 2 heures ***Coefficients*** **: PARIS 3 - LYON 1,5 - CACHAN 2**

MEMBRES DE JURYS : S. ALLOYER, A. ROUY

Nombre de copies corrigées : 135
Moyenne générale : 11,05 (Notes entre 02 et 18)

Moyennes par option :	Mathématiques	10,75	(77 copies)
	Physique/Chimie	11,45	(58 copies)

Le bilan d'ensemble de la session 2003 est satisfaisant, qu'il s'agisse du nombre de candidats ayant choisi l'allemand ou des moyennes obtenues dans cette épreuve : les chiffres sont en progression dans les deux domaines.

VERSION
Tiré de *Spiegel Online*, l'extrait proposé pour l'épreuve de version faisait référence au 40ème anniversaire du traité de coopération franco-allemand (dit « Traité de l'Elysée ») qui a été célébré en janvier 2003 au château de Versailles lors d'une session commune des parlements des deux pays. Dans leur ensemble, les candidats étaient manifestement au fait des événements évoqués et n'ont eu aucune difficulté à saisir le texte dans ses grandes lignes. Mais comprendre le sens général, cela n'est pas encore traduire !
L'exercice requiert d'abord un minimum d'attention pour éviter les étourderies consistant par exemple à faire de Konrad Adenauer un « président » allemand ou de Jacques Chirac un « chancelier » français ! Plus ennuyeuses sont les confusions lexicales qui révèlent des connaissances mal assurées : *die Stimme*, ce n'est pas *die Stimmung*, les verbes *fordern* et *auffordern* ont souvent été tous deux pareillement traduits par « encourager » (confusion avec *fördern*), des mots courants comme *damalig*, *zunächst*, ou *festschreiben* ont posé problème à de trop nombreux candidats. Par ailleurs, il n'est pas interdit de réfléchir avant de traduire : il n'est pas très judicieux de traduire *Zusammenarbeit* par le terme très connoté de « collaboration » et un peu de bon sens suffisait à comprendre que le pluriel *Volksvertretungen* désignait les deux parlements nationaux évoqués deux lignes plus haut.
L'expression *die Neugestaltung der europäischen Landschaft* a donné à bien des esprits gambadeurs l'occasion d'exercer leur imagination et rares ont été ceux qui ont fait l'effort de trouver un équivalent français cohérent comme le « remodelage », la « restructuration », voire « le nouveau visage » du « paysage » ou encore de « l'espace » européen. Le souci de précision des candidats est toujours apprécié et valorisé, ainsi pour rendre l'expression *einen Weg ebnen* (qui signifie « aplanir les difficultés » plutôt que « indiquer un chemin ») ou pour le verbe *anstreben* qui exprimait l'objectif assigné au Traité de l'Elysée.
Rappelons enfin qu'il ne faut pas oublier de traduire le titre, qu'il faut avoir une graphie lisible et qu'une relecture attentive permet de corriger les fautes d'orthographe et donc d'éviter les pénalités.

QUESTIONS
L'intitulé des questions n'a posé aucun problème aux candidats qui semblent bien connaître l'exercice. Il reste que la langue de certaines copies est trop pauvre pour que l'on puisse avoir une autre impression que celle d'une réflexion indigente. Il ne suffit pas de remplir plus ou

moins astucieusement une demi-page en recyclant quelques expressions toutes faites. Il est nécessaire de pouvoir argumenter concrètement, la première question en donnait d'ailleurs l'occasion puisqu'il s'agissait de se prononcer sur une opinion émise par le président français. Quant à la deuxième question, elle permettait aux candidats d'exposer de manière à la fois sommaire et systématique les grands problèmes que rencontre aujourd'hui l'Union Européenne.

Comme toujours, la différence entre les copies s'est faite sur la richesse et l'aisance de l'expression et sur la correction grammaticale. Les disparités parfois constatées entre les notes attribuées aux deux parties de l'épreuve amènent le jury à inciter les futurs candidats à bien préparer cet exercice d'expression écrite en révisant régulièrement leur lexique de base, en s'appropriant le vocabulaire de l'argumentation et de la discussion et en s'entraînant régulièrement à écrire en allemand.